

Classe exceptionnelle : lire l'avis de l'inspecteur

Par le biais d'I-Prof, vous pouvez consulter l'avis posé par l'inspectrice ou l'inspecteur de l'éducation nationale sur votre candidature à la classe exceptionnelle.

Se connecter à I-PROF

Aller à l'adresse :

- <https://si1d.ac-montpellier.fr/>
- Saisir vos identifiants

Dans le menu « GESTION DES PERSONNELS » cliquer sur « I-Prof Enseignant »

Accéder à l'avis de l' IEN

I-Prof - Votre assistant Carrière

professeur des écoles sans spécialité

Quitter

Acc

- Votre Courrier** ➤ Contactez votre correspondant de gestion, lisez les messages qu'il vous a adressés...
- Votre Dossier** ➤ Consultez votre dossier administratif, signalez vos changements de situation...
- Vos Perspectives** ➤ Informez-vous sur vos perspectives de carrière...
- Votre CV** ➤ Complétez votre curriculum vitae : précisez vos diplômes, vos expériences professionnelles ou personnelles, vos travaux de recherches, vos publications...
- Les Services** ➤ Utilisez les services applicatifs internet : SIAP pour vos demandes de promotion, SIAM pour vos demandes de mutation, SIAC pour vous inscrire à des concours...
- Les Guides** ➤ Informez-vous sur les procédures de gestion qui vous concernent...

© I-Prof V4

Pour recevoir des informations, saisissez votre mël personnel : @ Valider

Attention prochainement l'accès à votre Iprof se fera via le portail intranet, avec les mêmes identifiants.

Code page : Présentation Commission Version I-PROF RA 2115 - 26 Janvier 2017

I-Prof - Votre assistant Carrière

professeur des écoles sans spécialité

Quitter

Acc

Plusieurs services internet peuvent vous être utiles pour gérer votre carrière :

- Utilisez **SIAM** pour déposer votre demande de mutation inter-académiques et/ou intra-académique et suivre votre demande (personnels enseignants, d'éducation et d'orientation du second degré).
- Utilisez le service SIAP/Iprof, en consultant et en complétant votre dossier de promotion, pour participer à la campagne d'avancement :
- A la Classe Exceptionnelle des professeurs des écoles.
Vous pourrez également consulter ultérieurement les résultats de la campagne d'avancement.
Accéder à la campagne : CLASSE EXCEP. PROF. DES ECOLES - 2017 / 2018
- Le service SIAP n'est pas accessible pour saisir vos demandes de promotion de corps.
- Utilisez **SIAE** pour gérer vos rendez-vous de carrière
[Consulter le guide et la notice aux rendez-vous de carrière](#)
- Utilisez **SIAC** pour vous inscrire aux concours qui vous intéressent et consulter vos résultats (concours de recrutement externes et internes, du premier degré et du second degré, du public et du privé)

© I-Prof V4

I-Prof - Votre assistant Carrière professeur des écoles sans spécialité

Vous informer

Situation de carrière Affectations Qualifications et compétences Activités Professionnelles Fonctions et missions Distinctions honorifiques **Synthèse**

Consulter votre dossier

Consulter votre fiche de candidature

Eléments de votre situation administrative pris en compte pour la promotion

Vous êtes professeur des écoles hors classe depuis le 01/09/2015

Vous êtes au 5ème échelon depuis le 01/09/2017

Votre mode d'accès dans le corps : concours interne

Votre note administrative est 0.00

Votre note pédagogique est :

Code page : Services_Sieftap_ConsulteDossier_SituationCarriers

Retour Aide

Cliquer sur « Consulter votre dossier » puis « Synthèse »

I-Prof - Votre assistant Carrière professeur des écoles sans spécialité

Vous informer

Situation de carrière Affectations Qualifications et compétences Activités Professionnelles Fonctions et missions Distinctions honorifiques **Synthèse**

Imprimer

Dossier de promotion de grade de [] - Le 27 mars 2018

Avis et Appréciation

Avis IEN Circo :

Situation de carrière

Affectations

Retour Aide